

LA PAUVRETÉ INFANTILE AU CANADA : FINISSONS-EN

Sommaire :

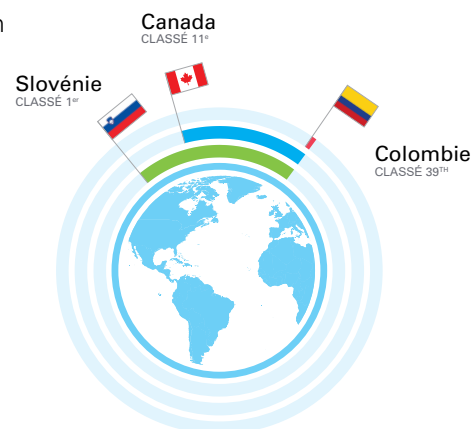
Document canadien d'accompagnement du Bilan Innocenti 18 de l'UNICEF

Le Bilan Innocenti 18 de l'UNICEF compare les niveaux de pauvreté infantile dans les pays les plus riches, les progrès réalisés par ces pays pour mettre fin à la pauvreté des enfants et la manière dont leurs politiques protègent chaque enfant de la pauvreté.

Les bonnes politiques donnent de bons résultats dans les tableaux de classement de l'UNICEF sur le bien-être des enfants.

Les niveaux de pauvreté infantile dépendent fortement de la manière dont les gouvernements en protègent les enfants. Il est possible de mettre fin à la pauvreté infantile lorsqu'un objectif ambitieux est associé à des politiques efficaces. Les politiques de soutien du revenu ont permis de sortir des enfants de la pauvreté, et au Canada de remonter dans le classement du Bilan Innocenti 18 de l'UNICEF.

- Le Canada se classe au 11^e rang des 39 pays à revenu élevé, si l'on considère à la fois le taux actuel de pauvreté infantile et le taux de progrès réalisés pour le réduire au cours de la dernière décennie.
- Les dépenses du Canada en matière de protection sociale par enfant ont augmenté de 45 % au cours de la dernière décennie, passant de 5,9 % du PIB par habitant en 2010 à 8,6 % en 2019. La pauvreté infantile a diminué de 23 %.
- La pauvreté infantile au Canada a fortement diminué, passant de 21,1 % en 2017 à 17,8 % en 2021.
- Le Canada s'est classé 7^e sur 39 pays pour les progrès réalisés en matière de réduction de la pauvreté infantile entre 2012 et 2021. Seulement six pays ont enregistré une baisse plus importante de la pauvreté infantile.
- Au cours de la dernière décennie, la pauvreté infantile a augmenté dans 13 (soit un tiers) des pays à revenu élevé.



Le Canada n'a pas fini de sortir les enfants de la pauvreté.

En 2021, année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles, le taux de pauvreté infantile au Canada a évolué dans la mauvaise direction. La pauvreté infantile a augmenté pour la première fois depuis de nombreuses années, en grande partie en raison de la fin des programmes de revenu liés à la pandémie et de l'augmentation du coût de la vie. Le taux de pauvreté a augmenté plus fortement pour les enfants que pour les autres membres de la population canadienne. Après des années de progrès, le Canada se situe dans la moyenne des pays riches pour son taux de pauvreté infantile.

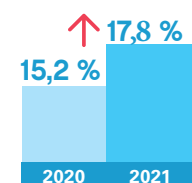
- Le Canada s'est classé 19^e sur 39 pays pour son taux de pauvreté infantile : enregistrant une moyenne de 17,2 % entre 2019 et 2021.
- Plus d'un million d'enfants au Canada grandissent dans la pauvreté.
- Trois pays ont un taux de pauvreté infantile inférieur ou égal à 10 % : le Danemark, la Slovénie et la Finlande.
- La pauvreté infantile au Canada a connu un revirement en 2021, passant de 15,2 % en 2020 à 17,8 % en 2021.
- La pauvreté infantile a augmenté en 2021 dans toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve, les plus fortes hausses ayant été enregistrées au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse.
- Le taux de pauvreté infantile au Canada varie considérablement, de 14 % au Québec à 38 % dans les territoires.
- Même dans les pays les plus riches du monde, les besoins fondamentaux de certains enfants ne sont pas satisfaits. Les conséquences de la pauvreté, de la discrimination et de l'exclusion au Canada sont évidentes en ce qui a trait à la nutrition, à la santé et à l'éducation des enfants :
 - » Les enfants présentent le taux d'insécurité alimentaire le plus élevé de tous les groupes d'âge au Canada – 24 % en 2022, soit près de 1,8 million d'enfants. Il s'agit d'une augmentation par rapport au chiffre de 1,4 million d'enfants en 2021, qui coïncide avec l'augmentation de la pauvreté infantile.
 - » Le Canada se classe 33^e sur 43 pays pour le taux d'enfants en surpoids, indicateur d'une mauvaise alimentation, avec 31 %.
 - » Le Canada se classe 34^e sur 43 pays pour la mortalité des enfants de moins de cinq ans, avec un taux de 5,0 pour mille.
 - » Même avant que la pandémie ne pèse sur la fréquentation scolaire, 13,7 % des jeunes de 15 ans n'étaient pas inscrits à l'école en 2018. Ce taux était plus élevé dans seulement 12 des 43 pays à revenu élevé.

Dans le présent Bilan Innocenti, la pauvreté infantile est mesurée en fonction du pourcentage d'enfants vivant dans des ménages dont le revenu est inférieur à 60 % du revenu médian national (MFR-60).

Taux de pauvreté infantile



Taux de pauvreté infantile au Canada



Taux d'insécurité alimentaire chez les enfants au Canada



Taux d'enfants en surpoids



Mortalité des enfants de moins de cinq ans



Jeunes de 15 ans pas inscrits à l'école (2018)



Le Canada dispose des outils et des ressources nécessaires pour mettre fin à la pauvreté infantile.

Grandir dans la pauvreté est une expérience préjudiciable. Même une brève exposition à la pauvreté à un jeune âge peut marquer un enfant pour la vie. En tant que pays riche bénéficiant de l'une des plus grandes économies et ayant connu l'une des plus fortes augmentations de l'équilibre budgétaire au cours de la dernière décennie, le Canada peut viser plus haut qu'un rang moyen parmi ses pays homologues.

- Pour son niveau de dépenses en matière de prestations pour enfants et allocations familiales, le Canada se situe au 25^e rang sur 38 pays.
- Pour un parent célibataire avec deux enfants, la protection sociale du Canada ne représente que 36 % du salaire moyen. Pour un couple sans emploi avec deux enfants, elle représente 37 % du salaire moyen, ce qui place le Canada au 29^e rang.
- L'adéquation des transferts sociaux du Canada (en pourcentage du salaire moyen) a diminué au cours de la dernière décennie, alors que l'adéquation a augmenté dans 11 pays.

Dépenses en matière de prestations pour enfants et allocations familiales



La pauvreté pour un parent célibataire



La protection sociale pour un couple sans emploi



Alors que les effets de la pandémie continuent de peser lourdement sur les enfants, leur droit à un niveau de vie adéquat devrait être la priorité du Canada. Tous les paliers de gouvernement au Canada devraient collaborer pour :

- Éliminer la pauvreté infantile grâce à un supplément de revenu à l'Allocation canadienne pour enfants et à un accès pour les enfants exclus sur le plan administratif.
- Indexer les taux d'aide sociale provinciaux et territoriaux sur l'inflation et envisager un rôle plus important pour une allocation de revenu pour enfant afin de parvenir à un revenu décent pour les familles avec enfants.
- Garantir à chaque nourrisson six mois de temps protégé et convenablement rémunéré avec un parent à la naissance et ratifier la Convention de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur la protection de la maternité de 2000 (n° 183).
- Fournir une alimentation saine à chaque écolier à l'école, chaque jour d'école.
- Garantir à chaque enfant l'accès à des services de garde de qualité et abordables.
- Donner la priorité aux enfants dans les allocations budgétaires et leur accorder un droit de premier recours sur les ressources de la nation. Pour ce faire, mettre en place un système de suivi des dépenses budgétaires pour les enfants, conformément aux droits de l'enfant et à la recommandation de 2022 des Nations Unies au Canada.
- Élaborer une Mesure du panier de consommation pour les enfants (MPC-E) qui complète la MPC pour les familles avec enfants et inclut des biens et services répondant à leurs besoins spécifiques et à leurs possibilités de développement, en tenant compte du point de vue des enfants.

Laisser les enfants dans la pauvreté est un choix.

unicef 
CANADA



@UNICEFCanad
a [unicef.ca/bi18](https://www.unicef.ca/bi18)

